

Juliana Amato
Lumumba

CANDIDATE
de la République Démocratique du Congo

MANIFESTE
DE MA
CANDIDATURE
à la fonction de Secrétaire Générale de la Francophonie

Chers frères et sœurs de l'espace francophone,

La Francophonie n'est pas une construction accidentelle de l'Histoire. Elle est le fruit d'une longue marche humaine vers la rencontre, vers le dialogue, vers la communauté des peuples.

La langue française n'est pas née dans le confort des certitudes établies. Elle n'est pas née dans l'indifférence des certitudes closes ni dans la suffisance des dominations établies.

Elle naquit dans l'exigence du dialogue, dans l'audace de la rencontre, dans la responsabilité partagée, dans l'espérance commune.

En l'an 842, lors des Serments de Strasbourg, les petits-fils de l'empereur **Charlemagne** – **Charles le Chauve**, **Louis le Germanique** et **Lothaire** – firent un choix fondateur : celui de s'adresser à leurs armées non en latin, langue du pouvoir impérial, mais en « *roman* » - ancêtre du français-, et en « *tudesque* » - ancêtre de l'allemand -, deux langues naissantes des peuples.

Ce geste fondateur ne fut pas un simple choix linguistique. Il fut un acte à la fois révolutionnaire et civilisationnel, qui consacrait l'émergence d'une langue de médiation.

- *D'une langue de compréhension mutuelle.*
- *D'une langue de responsabilité partagée.*

Dès lors, le français portait déjà en lui sa vocation :

- *être une langue de contrat moral,*
- *une langue de promesse tenue,*
- *une langue de destin commun.*

En août 843, le traité de Verdun redessina l'Europe politique, culturelle et linguistique. Et de cette recomposition naquirent progressivement les grandes familles linguistiques modernes.

Le français s'affirma alors comme langue de droit, de création, de pensée, d'ouverture et de civilisation. Dès ses origines, il porta trois missions essentielles :

- *Unifier sans uniformiser ;*
- *Rapprocher et coopérer sans anéantir ;*
- *Exprimer les différences sans les opposer ;*
- *Dialoguer sans exclure.*

Plus d'un millénaire plus tard, cette vocation millénaire trouva son prolongement décisif dans l'aventure francophone contemporaine.

À la fin des années soixante, dans un monde encore marqué par les blessures du colonialisme, immergé dans les fractures idéologiques de la guerre froide, traversé par les doutes et les éblouissements des jeunes indépendances, quatre consciences lumineuses se levèrent, quatre voix majeures osèrent défier l'Histoire.

Léopold Sédar Senghor du Sénégal ;

Habib Bourguiba de la Tunisie ;

Hamani Diori du Niger;

et le Prince **Norodom Sihanouk** du Cambodge.

Ils refusèrent que la langue française demeure prisonnière des ruines d'un passé traumatique. Ils refusèrent qu'elle reste l'écho douloureux d'une domination désormais révolue.

Ils choisirent d'en faire une promesse. Une promesse de renaissance. Une promesse de dignité retrouvée.

Ils transfigurèrent un héritage ambigu en levier d'émancipation. Ils métamorphosèrent une langue en instrument de coopération équitable. Un passé conflictuel en avenir partagé. Une histoire fragmentée en destin commun.

Ils firent de la mémoire une force. Du souvenir, une énergie. De l'héritage, un horizon.

Ainsi naquit une Francophonie debout, libérée du poids des chaînes du passé, ouverte à la lumière des peuples, tournée vers la fraternité des temps nouveaux.

Le français devint donc, sous leur impulsion, un espace d'humanisme intégral, un lieu de convergence des cultures, une plateforme de symbiose des énergies transcontinentales.

Le 20 mars 1970, à Niamey, naquit l'**Agence de coopération culturelle et technique**. Ce jour-là, la Francophonie institutionnelle entra dans l'Histoire.

Ce fut l'aube d'une communauté nouvelle. Le prélude à l'édification de l'actuelle **Organisation internationale de la Francophonie**.

Dès lors, la Francophonie cessa d'être un simple patrimoine linguistique. Elle devint un projet politique. Une ambition culturelle. Une vision civilisationnelle.

Elle ne fut plus seulement une langue partagée. Elle devint une espérance partagée. Un engagement collectif. Un pacte moral entre les peuples.

Des Serments de Strasbourg à Senghor, un même idéal traverse les siècles : faire d'une langue partagée un espace de dialogue, de solidarité, de créativité et de progrès.

Extraite des décombres du colonialisme, réinvestie par les peuples autrefois dominés, enrichie par les cultures du Nord et du Sud, nourrie par l'universalité des valeurs humaines, la Francophonie est devenue une œuvre collective, plurielle et vivante.

- *Elle ne fut jamais pensée comme un simple appareil administratif.*
- *Elle fut pensée et conçue comme une communauté de destin.*

Fondée sur :

- *la dignité humaine sans distinction ;*
- *la diversité culturelle assumée ;*
- *l'audace intellectuelle incitée ;*
- *la fraternité transcontinentale active ;*
- *et la justice universelle sans complaisance.*

Aujourd'hui pourtant, cet idéal est soumis à des tensions inédites, notre monde étant traversé par :

- *une mondialisation inégalitaire ;*
- *des rivalités géopolitiques exacerbées ;*
- *une révolution numérique fulgurante et ambivalente ;*
- *une crise climatique systémique ;*
- *une insécurité multiforme ;*

- *une fragilisation démocratique préoccupante ;*
- *et la résurgence des idéologies identitaires, suprématistes, xénophobes et raciales.*

Dans ce contexte instable, fragmenté et anxiogène, la Francophonie ne peut plus se contenter de gérer timidement l'existant. Elle est placée devant un choix historique.

- *Soit elle se réinvente avec audace, lucidité et courage.*
- *Soit elle s'expose au risque du grand effacement.*

Il n'existe pas de troisième voie. Ma candidature s'inscrit résolument dans le choix d'une refondation institutionnelle risque-tout.

Consciente des responsabilités politiques, culturelles, morales et civilisationnelles de la fonction de Secrétaire générale, je soumets aujourd'hui à votre haute appréciation ce Manifeste. Il s'inscrit dans le cadre de mon projet stratégique intitulé :

« Neuf Projets Neufs pour une Neuve Francophonie »
Ce projet vise à faire de la Francophonie un espace :
Vivant - inclusif - co-productif - co-créatif - et solidaire.

Une Francophonie fondé sur :

- *La prise en charge effective du destin des peuples francophones ;*
- *Le dialogue sincère des cultures et des différences;*
- *la proximité institutionnelle avec les citoyens francophones;*
- *l'excellence de l'action publique internationale du Secrétariat Générale.*

C'est pourquoi ma candidature se déploie autour d'une ambition fondatrice, claire et irrévocable : **« Pour une Francophonie des Peuples. »**

Ce n'est ni un slogan de circonstance, ni une formule opportuniste, encore moins une posture situationniste.

C'est un choix philosophique assumé. C'est un engagement politique courageux. C'est une exigence morale non négociable.

Ma conviction est simple, profonde et inébranlable : la Francophonie ne peut plus demeurer un cercle clos, réservé à quelques élites, confisqué par des protocoles, enfermé dans des salons diplomatiques. Elle doit devenir une force vivante.

- *Une force sociale populaire à l'échelle du monde.*
- *Une puissance culturelle pluricontinentale.*
- *Un levier économique de co-développement solidaire.*
- *Un acteur écologique responsable et visionnaire.*
- *Un espace d'émancipation intellectuelle partagée.*
- *Un laboratoire universel du bien-vivre ensemble.*

La Francophonie de mes rêves, de mon combat et de ma candidature, est celle qui se mettra résolument au service de celles et ceux qui parlent français, qui créent en français, qui pensent en français, qui enseignent en français, qui innovent en français, et qui rêvent en français.

Alors, et alors seulement, la Francophonie cessera d'être un héritage figé dans la nostalgie. Pour redevenir ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : *une promesse en mouvement.*

- *Une promesse de dignité partagée.*
- *Une promesse de bonheur collectif construit ensemble.*
- *Une promesse de fraternité vécue, incarnée, quotidienne.*
- *Une fraternité qui ne se proclame pas, mais qui se pratique.*
- *Une fraternité qui ne se décrète pas, mais qui se construit.*

C'est à la réalisation fidèle de cette promesse vivante, exigeante et universelle que je consacre ma candidature.

Je suis Juliana Amato Lumumba.

Hier, Ministre.

Il y a peu, Secrétaire Générale de l'Union des Chambres Africaines de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Professions.

Aujourd'hui, candidate à la fonction de Secrétaire Générale de la Francophonie.

Chers frères et sœurs francophones, *bâtissons ensemble cette Francophonie des peuples, par les peuples, pour les peuples.*

Je vous remercie.





NEUF PROJETS NEUFS

POUR UNE NEUVE FRANCOPHONIE

